

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 21 et 22 novembre 2015

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le samedi 21 novembre de 08h30 à 18h30 et le dimanche 22 novembre de 08h30 à 12h30).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P.
MM.**CANTARELLI**, **CARBONNIER**, **CHARPENTIER**, **CHEVALIER**,
COSTE, **DELCHET**, **DESBOIS**, **DESMULIE**, **DUBOIS**, **GARRIGUE**,
IANNARELLI, Mme **PAUGAM**, MM. **POGGI**, **READ**, **RIZZO**, **SCHMITT** ,
STIRMEL et Mme **TROUBAT**.

Absents excusés : Mme **PERONNET**
M. **MIARD**, représentant Ligue
M. **ROUGIER**

Y participaient : Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **BRUAND**, représentant Ligue
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Avant de débiter, j'excuse les absences à nos réunions de ce week-end de Mme Céline PERONNET pour raison familiale, de M. Laurent ROUGIER pour raison personnelle et je précise que Mme Séverine MAILLET ne sera pas là ce samedi matin en raison de l'examen BF2.

Parce que le sport est un levier de promotion sociale, parce que le sport est un élément citoyen et exprime parfaitement la fraternité, parce qu'il est un facteur d'éducation et d'insertion sociale. Parce que nous représentons la liberté. Ah ! Ce mot liberté dérange terriblement les extrémistes. Parce que nous sommes debout et fiers, comme il a été dit lors des finales du C.N.C. à ST-YRIEIX, samedi dernier après une Marseillaise à capella qui fera date en hommage aux victimes de la folie des hommes. Pour toutes ces raisons, nous avons participé à l'hommage de la nation aux blessés, aux morts, aux familles dans la peine et nous avons fait notre devoir en continuant nos rassemblements de communion, de sport, d'amitié parce que c'est ainsi que nous pouvons nous regarder et prendre toute la mesure de la qualité de citoyen de la République. La Pétanque et le Jeu Provençal sont la France.

Néanmoins, le sport et ses acteurs sont parfois confrontés à des comportements contraires voire haineux. A mes yeux, ces comportements dévalorisent leurs auteurs, c'est la plupart du temps, tellement bête. Il faut vite remettre les choses à leur degré de valeur au lieu de ternir le vrai message et la vraie image du sport : bien vivre ensemble.

Nos sports, notre fédération connaissent un automne brillant. Les résultats internationaux sont bons avec le titre suprême de champion du monde catégorie Jeunes à Bangkok. Vincent, Dylan, Joseph « TYSON », David, toutes les félicitations de la F.F.P.J.P. à vous ; mais aussi à votre staff fédéral, sans oublier vos éducateurs, vos formateurs dans vos clubs. Vous avez comblé un vide de 8 années sans titre. Malheureusement, à Bangkok, les féminines ont encore manqué le « Touk-Touk », elles n'y arrivent pas au niveau International en équipe.

Heureusement, bravo à Audrey BANDIERA qui a égalé le record du Monde de tir à 61 points, dommage pas en demi-finale et repart de Thaïlande avec une médaille de bronze au tir de précision.

Aux Pays-Bas, des espoirs mi-figue, mi-raisin avec la victoire de la jeune garde française chez les filles, félicitations à Audrey, Cindy, Allison et Anaïs et la lourde défaite de nos espoirs Masculins en poule, cela peut arriver, en poule c'est très rare.

En Bulgarie, lors des championnats d'Europe les seniors Masculins se sont couverts d'or et Dylan est 3^e au tir de précision, En Nouvelle-Calédonie, les français champions du Monde en titre ont fait un cavalier seul pour emporter la Coupe des Confédérations.

Les championnats de Clubs par équipes ont dix ans et ont joué leurs phases finales soit en département, en région ou au niveau national dans toutes les catégories. Un succès immense, une réussite en termes de convivialité et d'intensité sportive. Une forme de pratique qui place le respect mutuel et le sport devant le gain financier. Je félicite tous les acteurs de cette réussite et particulièrement le Comité de Pilotage National FFPJP avec les organisateurs de St-Pierre-les-Elbeuf et de St-Yrieix ainsi que ceux dans les régions et les départements qui ont permis de très belles fêtes de nos sports. Il y a de très beaux champions de France mais le grand vainqueur est la pétanque amitié.

La question revient souvent : Quand la pétanque sera-t-elle olympique ?

Les marchands du temple répondent, c'est facile, nous allons vous y emmener, pure sottise. Plus sérieusement, la C.M.S.B. seule reconnue par le C.I.O. a déposé mi-octobre la candidature des sports de boules (pétanque, lyonnaise, rafa volo) auprès du C.I.O. et a procédé à son lancement lors du Sportel à Monaco. Ce lancement a reçu un très bel écho médiatique avec une campagne de photos d'anonymes et de people. Une véritable chance se présente pour 2024, soyons tous derrière la victoire de Paris et des sports de boules pour les J.O.

Nous avons un beau projet qui prend toujours plus de formes au pénitencier avec l'action de Roger BOSCO. Les valeurs du sport et ici de la pétanque prouvent qu'elles sont adaptées aux besoins de publics divers et qu'aucun territoire ne doit être oublié. Nous recevrons ce soir vers 18 h 30, les responsables régionaux du monde pénitencier pour un verre de l'amitié et pour que vous puissiez les connaître et parler avec eux.

Une de nos très belles réussites et sans doute un grand pas que je qualifie de géant pour nos sports a été fait avec notre entrée dans le giron des sports scolaires. Enfin et grâce à plusieurs critères, à plusieurs personnes, à plusieurs initiatives en amont. Nous avons signé une convention nationale entre Mme la Ministre de l'Education Nationale, M. le Secrétaire d'Etat aux Sports, les Présidents de l'UNSS et de l'USEP et nous-mêmes. Cette signature fait de la Pétanque et du Jeu Provençal des Sports à part entière pouvant être enseignés de la maternelle au lycée de façon optionnelle en E.P.S. C'est une reconnaissance immense pour toute la famille, de l'initiateur à l'éducateur, du bénévole au dirigeant quel qu'il soit. La priorité que j'avais nommée en 2013 était le public jeunes, aujourd'hui toutes les portes sont ouvertes, c'est aussi à toute la famille de faire sienne la réussite.

Merci à ceux qui ont géré la bascule informatique, il y a quelques jours, une belle réussite.

Nous avons encore, ce week-end, une grande réunion pleine de sujets importants. La prise en compte de la réforme territoriale obligatoire et la gouvernance de la Fédération ont été étudiées dans les détails par une commission ad hoc. Cette transformation voulue par l'Etat va transformer notre paysage et impacter l'avenir de l'ensemble de notre fédération. A mon sens, il me semble être le sujet le plus important de cette réunion car son caractère est historique. Nous devons être simples et éviter de bousculer, la pédagogie doit primer. Les Comités départementaux devront se prononcer lors du congrès de Montluçon.

Je souhaite la bienvenue et bon vent à Anna MAILLARD qui vient d'intégrer nos rangs en qualité de Conseillère Technique Fédérale.

Nous sommes une grande fédération conforme aux valeurs du sport, nous sommes structurés en observation des problèmes que nous avons rencontrés, des besoins, des réflexions et des études sur les comportements. Nous faisons preuve de citoyenneté par notre présence dans 5 994 clubs sur le territoire où le lien social est la première pierre de notre liberté. Voilà pourquoi j'aime ce mot LIBERTE. John LENNON chantait en 1971 « *Imagine all the people...* » C'est toujours d'actualité.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR des 25 et 26 septembre 2015

Il est signalé que les propos qui ont été tenus sur le dossier *Duvarry Développement* entre les membres du Comité Directeur n'ont pas été retranscrits au compte-rendu.

Réponse : Il a été choisi de ne pas les y faire figurer d'une part en raison de la procédure judiciaire en cours, et d'autre part, qu'il ne s'agit pas d'un compte-rendu intégral dans lequel figure in extenso les interventions de chacun comme cela peut être le cas par exemple pour le Congrès.

(Le CR du Comité Directeur de septembre est adopté)

III. FINANCES :

Suite à la réunion de la Commission des finances qui s'est tenue vendredi 20 novembre au siège de la Fédération, un projet de budget a été établi et présenté au Comité Directeur.

Le Président de la Commission, Michel Coste remercie le Trésorier Daniel Read pour le travail très conséquent effectué. Suite à son contrôle des pièces comptables jusqu'à la période d'août 2015 il a formulé les remarques suivantes :

- Location de voiture. Il est impératif sauf dans les cas de force majeure de faire le plein d'essence avant la restitution du véhicule.
De plus, il est demandé de modifier les contrats de location afin d'augmenter les forfaits kilométriques et ainsi de limiter les dépassements dont le coût au kilomètre est facturé à un tarif important.
- Un dépassement conséquent pour le Championnat de France de Narbonne a été constaté. Les explications ont été communiquées.
Désormais, en amont des compétitions les tarifs des repas et des hôtels devront être connus. Certains Comités négocient les tarifs et offrent parfois certaines prestations ce qui modifie les montants d'une année sur l'autre. Par ailleurs, le nombre d'arbitres désignés a fait augmenter ce poste.
- A noter un versement de 10 000 € dans le cadre du Budget du Pétanque Tour encaissé par la SAOS, suite à l'étape de Lançon de Provence versé par le groupe Vinci.

Le Trésorier fédéral remercie Michel COSTE pour son énorme travail de contrôle.

Le résultat de l'exercice comptable sera donc positif. A noter que la provision effectuée en 2013 de 24 000 € a été maintenue en 2014 pour le Championnat du Monde de Tahiti. Ce championnat ne devant pas avoir lieu en 2015, elle sera réintégrée au résultat.

Une autre provision de 20 000 € pour le paiement des honoraires d'avocats a été mise en place l'année dernière.

Dans le cadre de l'opération carte à puce, hors bilan, qui prend fin en 2016 suite aux décisions prises au Congrès de Belfort, il est aujourd'hui confirmé que les engagements seront tenus. Même plus, suite à la vente des lecteurs qui vont diminuer les charges ; on peut s'attendre à un solde positif de l'opération.

En 2017, nous n'aurons plus qu'à payer les renouvellements de cartes et les frais d'expédition y afférant.

BUDGET 2016

Suite aux propositions émises par la Commission des finances, le Comité Directeur a procédé aux votes suivants :

1. Budget fédéral 2016 :

- suppression des cadeaux aux délégués et joueurs des championnats de France
Seules les casquettes et les sacoches sont maintenues.
- Augmentation de l'indemnité journalière de tous les arbitres quel que soit leur grade officiant lors des Championnats de France, de la finale des Championnats Nationaux des clubs et de la finale de la Coupe de France.

Passage de 60,00 € à 100,00 € par jour de compétition et 0,30 € du kilomètre.
- Augmentation des primes à la performance des médaillés aux différents Championnats internationaux soit une dépense potentielle supplémentaire de 4 000 € pour 2016.
- Pétanque Tour : 8 étapes en 2016 avec le budget suivant : dépenses 66 000 €, recettes 31 000 € soit un solde de 35 000 €.

Le budget prévisionnel sera soumis au vote de l'A.G.

2. PROPOSITION d'AUGMENTATION du TARIF des licences pour 2017 (soumis au vote de l'A.G) :

Licences Seniors/Juniors : de 7,70 € à 10,00 €
Licences Cadets Minimes Benjamins : de 3,20 € à 5,00 €

Les justifications seront présentées en détail dont :

- Projet de professionnalisation sur 8 ans avec l'embauche de cadres techniques répartis sur tout le territoire afin de mettre en œuvre la politique de développement fédéral,
- Indemnités versées aux clubs (Aide au CNC, Coupe de France ...).
- Participer à l'aide au financement de retransmissions TV.
- Compenser les baisses de dotations de l'Etat.
- Prise en compte de l'augmentation des coûts de la vie.
- Participer au développement de la démarche vers le public jeune (Scolaire, école de pétanque, etc...).
- Professionnalisation du siège FFPJP (comptabilité, informatique marketing,...)

3. PROPOSITIONS d'AUGMENTATION du TARIF DES MUTATIONS : (Application 2017)

Mutations internes : de 20 € à 30 € dont 10 € pour la FFPJP (pas de changement) et 20 € pour les Comités.

Mutations externes : de 40 € à 50 € dont 20 € pour la FFPJP (pas de changement), 20 € pour les Comités (pas de changement) et 10 € pour les Ligues.

Toutes les mutations externes seront payantes quel que soit le motif.

Tous les clubs existants doivent être affiliés au 31/12 de chaque année pour l'année suivante.

Il n'a pas été décidé de budget spécifique pour les retransmissions télévisées des compétitions fédérales en 2016. Sauf recettes partenariales supplémentaires, seules les finales de la Coupe de France et du Triplette à Pétanque seront télévisées.

A noter que la Fédération n'aura plus à verser les 9 000 € de commission à la société *Quarterback* relatifs aux dotations ERIMA, le contrat arrivant à terme fin 2015.

A noter qu'il a été proposé de modifier le tarif d'affiliation des Comités fixés à 50 € en le modulant par exemple en fonction du nombre de licenciés. Le Comité Directeur a refusé cette proposition.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Années suivantes

2016 :

Un courrier du 19 novembre nous signale que Draguignan n'est plus en mesure d'organiser les championnats de France Doublettes Féminin et Individuel Masculin. Cela risque de poser quelques problèmes pour certains Comités et Ligues qui ont déjà effectué leurs réservations hôtelières. Un mail va être adressé à tous les CD et Ligues pour les informer et solliciter des candidatures.

| | | | |
|--------------------------|--------------------|-----------------------------------|----------------|
| Triplettes Vétérans | 11 et 12 juin | Guines (62) | |
| Triplettes Jeu Provençal | 17 au 19 juin | Varennes s/ Allier (03) | Pas de dossier |
| Triplettes Promotion | 25 et 26 juin | Bagnols s/ Cèze (30) | Pas de dossier |
| Triplettes Féminin | 2 et 3 juillet | Bagnols s/ Cèze (30) | Pas de dossier |
| Doublettes Féminin | 9 et 10 juillet | pas de candidat | |
| Individuel Masculin | 9 et 10 juillet | pas de candidat | |
| Doublettes Mixtes | 23 et 24 juillet | Rumilly (74) | |
| Triplettes Jeunes | 20 et 21 août | Varennes s/ Allier (03) | Pas de dossier |
| Doublettes Jeu Provençal | 26 au 28 août | Quillan (11) | Pas de dossier |
| Triplettes Seniors | 3 et 4 septembre | Montauban (82) | Pas de dossier |
| Doublettes Seniors | 10 et 11 septembre | Lanester (56) banlieue de Lorient | |
| Individuel Féminin | 10 et 11 septembre | Lanester (56) | Pas de dossier |

2017 :

| | | | |
|--------------------------|------------------------------|------------------------|----------------|
| Triplettes Vétérans | 10 et 11 juin | Mende (48) | Pas de dossier |
| Triplettes Jeu Provençal | 16 au 18 juin | Castelnaudary (11) | Pas de dossier |
| | | Pierre Feu du Var (83) | Pas de dossier |
| Triplettes Féminin | 24 et 25 juin | Ax les Thermes (09) | Pas de dossier |
| Triplettes Promotion | 1 ^{er} et 2 juillet | Ax les Thermes (09) | Pas de dossier |
| Doublettes Féminin | 8 et 9 juillet | Pas de candidat | |
| Individuel Masculin | 8 et 9 juillet | Pas de candidat | |
| Doublettes Mixtes | 22 et 23 juillet | Pontarlier (25) | |
| Triplettes Jeunes | 19 et 20 août | Chalon s/ Saône (71) | Pas de dossier |
| Doublettes Jeu Provençal | 25 au 27 août | Pas de candidat | |
| Triplettes Seniors | 2 et 3 septembre | Mont Saint Michel (50) | Pas de dossier |
| Doublettes Seniors | 9 et 10 septembre | Soustons (40) | Pas de dossier |
| Individuel Féminin | 9 et 10 septembre | Soustons (40) | Pas de dossier |

Pour 2018, les candidatures suivantes ont été reçues : Doublettes Mixtes à St-Pierre-lès-Elbeuf (76), Triplette Seniors à Ajaccio (2A) et Jeunes à Caen (14).

Pour 2019 Clermont-Ferrand a candidaté pour le Triplette Seniors.

B. Précisions :

Suite aux difficultés rencontrées cette année, il sera ajouté au règlement des Championnats de France que le Comité Directeur est compétent pour accepter ou refuser les équipes de Comité ou

de Ligue participant aux phases finales notamment si les critères de qualification n'ont pas été respectés.

La répartition des équipes a été évoquée. Les Championnats sont complets sauf le triplé à Pétaque pour lequel nous attendons encore 3 réponses pour finaliser le document.

Dans le but d'assurer la sécurité des compétitions, la mise en place de barrières (type Police) pour entourer les jeux est obligatoire ainsi que les arrêts de boules. A défaut, il n'y aura pas de versement de la subvention fédérale.

V. COUPE DE FRANCE :

41 clubs de plus qu'en 2015 sont inscrits. Les sites d'organisation des 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de la Coupe de France des 20 et 21 février 2016 ont été attribués et les délégués désignés :

- o COMPIEGNE (60) : C. CARBONNIER
- o SEDAN (08) : J. CANTARELLI
- o SEYSSINS (38) : M. DESBOIS
- o Le PONTET (84) : M. COSTE
- o NYONS (26) : J. L. RIZZO
- o ORLEANS (45) : J. CHARPENTIER
- o LECUSSAN (31) : A. CANTARUTTI
- o SOUSTONS (40) : F. GARRIGUE

Une demande de décalage d'une semaine de la finale a été formulée par la CD 03 qui devait avoir lieu à Moulins du 17 au 19 mars 2016.

Le Comité Directeur a refusé étant donné que les calendriers des Départements et Ligues sont déjà mis en place.

Une réécriture du règlement sera effectuée en ce qui concerne les dates butoirs : « La date du match est fixée par le Comité de Pilotage. Il est possible de jouer avant, mais à défaut d'accord ou de prise de contact entre les deux clubs, le match doit avoir lieu à la date fixée. »

VI. REFORME TERRITORIALE (Voir document annexe)

Une simulation de répartition des équipes a été présentée en tenant compte des nouvelles Ligues découlant de la réforme territoriale. Il y a, pour certaines Ligues, de grandes disparités. Le Comité Directeur effectuera des propositions et prendra en considération les protections dans le logiciel fédéral.

VII. GOUVERNANCE FEDERALE :

Suite aux propositions du Groupe de Travail, un débat s'est instauré au sein du Comité Directeur puis un vote à bulletin secret a été effectué.

Suite à ce vote le Comité Directeur a refusé :

- La modification du mode de scrutin du Comité Directeur fédéral soit le passage au scrutin de liste bloquée. Les élections du Comité Directeur de 2017 s'effectueront donc toujours sous le mode de scrutin plurinominal à 1 tour.
 - Pour : 5
 - Contre : 14
 - Abstention : 0
- Le vote des Ligues à l'Assemblée Générale fédérale suite à la proposition de leur attribuer 15 % du total des voix des départements composant la Ligue.
 - Pour : 5
 - Contre : 14
 - Abstention : 0

Après vote, le Comité Directeur a accepté de donner la possibilité aux Comités Régionaux, aux Comités Départementaux, aux clubs de choisir entre deux modes de scrutin pour l'élection de leur Comité Directeur : Plurinominal ou liste bloquée (Pas d'élection à la proportionnelle.)

- Pour : 12 voix
- Contre : 5 voix
- Abstention : 1
- Absent pendant le vote : 1

VIII. RAPPORT DES COMMISSIONS

A. COMMUNICATION :

- Kit Communication

Nous avons, à ce jour, réalisé 53 Kits. Pour les livraisons et envois des factures, tout est rentré dans l'ordre.

L'Option Oriflamme : Il y a eu une première commande de 6 oriflammes en Avril. Maintenant nous attendons le retour de l'exposition de NARBONNE. Une relance a été effectuée la semaine dernière, il y a quelques retours.

- La Newsletter

L'opération de délocalisation menée par Claude Stirmel s'est passée sans problème pour les deux parutions. Elles ont été diffusées en temps et heure.

- La page dans Planète Boules du mois de décembre comportera :

Une communication MMA sur la complémentaire santé collective obligatoire au 1^{er} janvier 2016 « mutuelle employeur »,

Un article sur la Convention de partenariat signée avec le Secrétaire d'Etat aux Sports, la Ministre de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Président de l'USEP, le Directeur de l'UNSS et le Président de la F.F.P.J.P.

- Web TV

Comme l'an dernier, la commission a travaillé sur ce qui pourrait être proposé à la vente pour nos partenaires.

- Budget Communication

Budget 2015 : 11 000 €

Sont pris en compte toute la communication (papier) du Pétanque Tour, le matériel commun avec les Championnats de France, les frais de réunion.

Budget 2016 : 11 000 €

Besoin en Oriflammes pour les Championnats de France et autres manifestations

- Relation Presse : 10 000 €

Dont 7 700 € pour Planète Boules, Argus de la Presse, important pour relater les actions entreprises, pour 5 286 €

Pas de frais de réunion, ils sont groupés avec les réunions communication.

- Le Pétanque Tour

Le bilan 2015 : Une bonne tournée qui a bénéficié de bonnes retombées médiatiques. Les modifications dans l'aménagement publicitaire, avec les affiches, les flyers, les réceptions et les conférences de presse ont été des éléments positifs.

- La mise en place systématique du Kit Pétanque de la SAOS, pour et à l'usage des comités départementaux, a été appréciée. Le tarif était attractif, à savoir le tarif revendeur, sans reprise. La valeur du Kit était d'environ 500 € ttc en fonction des stocks disponibles.

- Nous avons réalisé 6 étapes sur la campagne 2015 avec un budget de 41 419 €. 2 000 € en frais de prospection pour la campagne 2016 ont aussi été engagés. Nous avons un partenariat en numéraire et en marchandises.
 - Pour mémoire, le coût du Pétanque Tour 2013 avec 4 étapes était de 23 000 € sans partenariat ; pour 2014 avec 4 étapes, il était de 28 000 € avec un partenariat de 5 000 €.
 - Malgré les charges supplémentaires, nous maîtrisons notre budget.
 - Pour 2015 avec 6 étapes : 41 419 € sans prendre en compte les partenariats à hauteur de 22 800 €, plus l'avance pour la prospection pour environ 2 000 €.
- Le coût réel pour la Fédération est de 16 619 € pour les 6 étapes, avec la prospection 2016, c'est environ un coût de 19 000 €.
- De plus nous avons mis en place une campagne d'affichage, des réceptions et une tenue pour l'équipe. Toutes ces opérations ont également un coût supplémentaire, mais elles donnent une image positive de notre discipline. Nous pouvons encore améliorer l'animation show que nous proposons sur nos étapes.

Les projets 2016

- Notre travail de préparation bien en amont pour cette campagne sera profitable. Il nous permettra avec un budget de 35 000 € /40 000 € de réaliser 8 étapes, dont la tournée en Corse.
 - Il y aurait deux étapes au printemps.
 - Les trois étapes d'autoroutes, en juillet,
 - Les 3 étapes de Corse à Ajaccio, Porto-Vecchio, et Bastia en ouverture de l'international. Différents Maires souhaiteraient que les centres aérés de leurs villes puissent y participer. Pour répondre à ces propositions particulièrement attractives, nous modifierons notre programme.
- Le kit Pétanque Tour sera reconduit, la SAOS a confirmé le maintien du tarif.
- Nous avons en réserve une ou deux étapes sur la Côte d'Azur.
- Le budget et le nombre d'étapes :
Pour les 8 étapes, le budget prévisionnel serait de 75 000 €. Avec les différentes subventions des Mairies, le partenariat OBUT et l'aide du groupe VINCI, la participation Fédérale serait entre 35 000 € et 40 000 €.

B. ARBITRAGE :

Des félicitations sont adressées à MM. Mustapha BOULAYA et Maxime GABRIEL reçus arbitres européens.

Ont été désignés pour officier lors du Trophée des Villes à COLMAR du 3 au 6 décembre, Didier JANDARD, responsable, Daniel LANTSOGH, Séverine PLASTRE et Patrick GRIGNON.

- Préparation des désignations au calendrier national 2016 :
Elles se feront à GRANDE-SYNTHE le vendredi 29 janvier 2016 à 14h30.

Il est désormais possible de désigner des arbitres nationaux du pool sur des concours supra nationaux (et non plus uniquement des arbitres internationaux).

Les concours internationaux demeurent arbitrés par des arbitres internationaux.

Il est demandé de mettre un nombre suffisant d'arbitres (au moins 2) dans les rencontres de championnat par équipes.

Rappel : un arbitre national ou international ne peut arbitrer un concours national ou international dans son département excepté chez les jeunes et les féminines.

- Arbitres de plus de 65 ans :

11 demandes cette année : Patrick COLIN (95), Jean-Pierre NAUDIN (41), Patrice MONIERE (45), Jean-Louis SALAGER (34), Christian SALVAT (12), Jacques KALVELAGE (49), Anne-Claude SALIBA (13), Robert FERRANDEZ (34), Laurent PALLEIRO (26), Robert VEYRUNE (30), Joël METHIVIERS (66).

- Examens :

Résultats définitifs 2015 : Le Comité Directeur entérine les propositions de la CNA : Laëtitia AIGUEPERSE (Haute-Vienne), Christine CAZEAU (Aude), Daniel RIVES (Aude).

Candidats 2016 :
Ligue Midi-Pyrénées : Claude SURO (31), Louis TILLET (46)
Ligue Aquitaine : Alfonso DE FIGUEIREDO (64)
Ligue Bourgogne : Michel FILAINE (21)
Ligue Lorraine : David MIETTON (54)
Ligue Auvergne : Olivier MERLE (03).

Ces 6 candidats seront convoqués le dimanche 17 janvier 2016 à MARSEILLE. L'examen se déroulera dans les locaux de la FFPJP de 9h à midi. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge de leur ligue ou CD.

Examens 2016 : Les questionnaires de pétanque pour les examens départementaux et de ligues ont été préparés par Evelyne CHAPILLON. Les questionnaires de jeu provençal pour ces 2 examens par Georges MALLET.

Ces deux arbitres prépareront également les épreuves 2017.

- Comptes rendus des visites d'arbitres nationaux 1ère année.

Sur les 6 nouveaux arbitres nationaux, 5 ont pu être supervisés et ont montré de belles dispositions pour leur nouveau rôle d'arbitre principal. Ce sont Bernard TECHENE, Jacques SMIALY, Daniel LANTSOGH, Yves MELVE et Yvon LARREUR.

Frédéric DELAUNE devait être supervisé sur un concours national qui a été annulé. Il sera vu en 2016.

- La prochaine réunion du pool aura lieu le samedi 30 et dimanche 31 janvier dans le boulodrome de 59760 GRANDE-SYNTHE (DUNKERQUE).

François GUEGUEN atteint par la limite d'âge et n'ayant pas demandé de prolonger son activité est retiré du pool.

A ce jour, nous avons 3 nouveaux candidats : Séverine PLASTRE, Philippe GUIDOT et Stéphane PHILIPPE.

- Indemnités d'arbitrage aux CEC et CDF

De nombreux Présidents de Ligues et de Comités souhaitent une harmonisation des indemnités d'arbitrage dans les phases qualificatives pour les compétitions par équipes de clubs et la Coupe de France.

Le Comité Directeur a accepté : 30 € la demi-journée, 60 € la journée + indemnités kilométriques.

- Tenue des arbitres : le port du pantacourt pour les arbitres a été refusé.

Rappel de la tenue officielle d'arbitre : maillot rayé verticalement blanc et noir, pantalon noir, chaussures fermées, veste fédérale noire.

- La CNA a proposé de modifier l'interdiction d'arbitrer qu'ont les arbitres dirigeants de Comité, Ligue et Fédération.

Rappel de l'existant : un arbitre Président de Comité peut arbitrer dans un autre Comité, de même qu'un arbitre Président de Ligue peut arbitrer dans une autre ligue que la sienne ; un arbitre membre du Comité Directeur Fédéral ne peut plus arbitrer sur le territoire national.

Le Comité Directeur décide pour l'instant de ne pas modifier cette règle.

A la demande de l'Association Française de Corps Arbitral Multisports qui récompense par un trophée des arbitres de chaque fédération, la CNA propose Séverine PLASTRE dans la catégorie espoirs et Roland ARMAND dans celle des élites.

Le Comité Directeur a accepté de payer les indemnités d'arbitrage des deux arbitres français, MM. BUGEAT et LABORIE désignés pour le Championnat d'Europe Hommes en Bulgarie les 25, 26 et 27 septembre 2015, ces indemnités n'étant pas payées par la C.E.P. et les arbitres non informés.

C. CLASSIFICATION :

59 900 licenciés ont marqué des points en 2015 ce qui représente 640 000 points marqués suite à l'extraction de tous les résultats. A noter que certains ont saisi des Championnats départementaux ou régionaux en mode qualificatif. Les modifications ont été effectuées pour rectifier l'erreur.

Certains Comités ne saisissent pas tous leurs concours. Des décisions devront être prises à leur encontre pour les y inciter.

La règle selon laquelle 30 % des licenciés ayant marqué des points de classification en 2015 a été respectée. Nous sommes exactement à 29,96%.

| | <u>2015</u> | <u>2016</u> |
|------------------------------|-------------|-------------|
| Nombres licenciés ELITE : | 1 670 | 4 470 |
| Nombres licenciés HONNEURS : | 20 558 | 17 947 |

M. RICARD Francis a été remercié pour son aide précieuse.

La nouvelle classification a été acceptée par le Comité Directeur. Les règles sont celles diffusées par la note du 24 novembre 2014 avec en plus le maintien de la règle des + de 50 points qui passent "Elite" et des seuils de points différents par comité.

Tout cela sera rappelé dans une note spécifique qui sera diffusée prochainement.

A noter que les Comités ont toujours la possibilité de passer un joueur Elite ou Honneur mais pas l'inverse (d'Elite à Honneur ou d'Honneur à Promotion).

D. EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Inauguration des Boulodromes couverts en 2015 : TOURS (37) - GUENANGE (57) - MONTLUCON (03) – SOUSTONS (40)

Les critères d'éligibilité adoptés par le Conseil d'Administration du CNDS le 17 mars 2015 figurent en annexe.

E. NATIONAUX :

1. Examen / vérification des demandes de Nationaux 2016 :

- Mondial des Volcans :

La demande avec l'affiche déjà imprimée mentionne un début des parties à 11:00 ce qui est hors notre règlement qui précise 10:00 au plus tard. L'organisateur doit corriger et débiter à 10:00 au plus tard.

L'Individuel prévu sur 1 journée le vendredi 30/07 à 15:00 et limité à 340 joueurs paraît juste dans le temps !

- Alès :

Individuel programmé sur 1 journée le mercredi 15/06 avec une dotation de 8 000€

Idem avec 8 000€ pour le Doublette le lendemain 16/06 sur 1 journée

Idem à 8 000€ pour le Triplette sur le WE qui suit les 18-19/06

Décision : ce concours doit passer en SUPRA

- Millau (Club du 15 Août)

La demande d'organisation en National est conforme et émane d'un club non affilié au moment de l'inscription mais est en cours de dépôt en préfecture. Un courrier du Président du Comité ne l'a agréé que si l'affiliation est accordée.

- Bellerive/Allier

Ce tripléte féminin est déclaré en formule « semi-marathon » limité à 64 équipes le 09/10 à 08 : 00 avec frais de participation de 9 € / équipe ce qui est hors barème. Ce déroulement en classement des équipes de 1 à 10 et répartition des prix ne correspond pas à la définition de National et doit se mettre en conformité ou passer en régional.

- EB Fréjus (reçu ce jour par fax) National demandé en formule :

Doublette 16-17-avril sur 1,5 jour limité à 512

Même date Doublette Féminin limité à 256

Décision : Refusé car il ne se déroule pas sur un concours national tripléte

- Chevagnes et Yzeure :

Ces 2 concours avaient déjà été refusés lors du dernier CD FFPJP et des courriers de soutien nous sont parvenus entretemps.

Décision : ils peuvent être organisés en 2016, selon, et uniquement, sur la base de la règle des 2 ans. Ces 2 nationaux doivent impérativement atteindre le barème de participation en équipes en 2016 sinon ils ne seront pas reconduits en 2017.

A signaler que nous sont parvenues 6 demandes supplémentaires en concours Mixtes sur 1 journée dont certains risquent de finir tard au vu de la participation. Ils feront l'objet d'un suivi sur les horaires de fin du concours.

- b) Cas des concours refusés par la Ligue ou le CD :

- ANTIBES : refusé

- GAP : Provençal Tripléte refusé au club non affilié et non en cours de demande à la préfecture, ainsi que sur le critère de la vente d'alcool.

- SIX FOURS : Provençal Tripléte refusé pour s'être placé en même temps que le Championnat de Ligue Provençal

- DRAGUIGNAN : Provençal Tripléte refusé pour avoir été placé sur celui de MOUANS-SARTOUX également en provençal

- POITOU CHARENTES : Les Métairies : non validé par le CD 16 qui est suivi par le Comité Directeur. A noter qu'un mail de refus avait déjà été envoyé par le Président de la FFPJP.

RAPPEL : ni le GT Nationaux, ni le Comité Directeur n'iront à l'encontre des refus exprimés soit par le Président du CD ou par le Président de Ligue.

2. Test Multi-PC de NYONS

Didier SCHMITT était missionné par la commission sportive afin d'évaluer en situation réelle la nouvelle version Gestion Concours en Multipostes sur l'international de NYONS, voici les commentaires et conclusions :

- 4 Personnes présentes à la table de marque, avec chacune un PC pour faire le test.
- Un membre de la ligue Rhône Alpes : René EVRAT, Zone 3 (Gestion des Poules 81 à 120 ainsi que la sortie de Poule de cette Zone)
- Un Membre du CD26, Zone 4 (Gestion des Poules 121 à 160 ainsi que la sortie de Poule de cette Zone)
- Karine SCHMITT, Zone 2 (Gestion des Poules 41 à 80 ainsi que la sortie de Poule de cette Zone)
- Didier SCHMITT: Zone 1 (Gestion des Poules 1 à 40 ainsi que la sortie de Poule de cette Zone et ensuite le reste de la compétition)

- La transmission des résultats des Zones 2 ,3 et 4 au PC 1 s'est faite par Internet avec simplement un téléphone cellulaire (Consommation de 300 Mo sur la journée du Samedi)
- Aucune anomalie n'a été constatée.
- Pas de file d'attente dans les zones 2, 3 et 4
- Flux normal dans la zone 1 dû au fait de la gestion du graphique regroupée après le 1er tour.
- Constat : 3 PC auraient suffi.
- Mode de tirage : par groupes de poules car c'était prévu pour BLANGY qui fait réellement par PC sur plusieurs sites.
- Aucun problème pour ramener tous les sortants de poules ensemble pour effectuer un tirage intégral.

3. Mise à jour des dotations des organisateurs

- Concours Nationaux
Doublette : 2500€ à 3500€
Tête à Tête : 1200€ à 2200€
- Concours parallèles (prix fixes)
Doublette : 1500€ à pétanque et 2100€ en Jeu Provençal
Tête à Tête : 750€ à pétanque et 1050€ en Jeu Provençal

4. Mise à jour des Formulaires

Formulaire d'Inscription : ajouter l'Individuel et enlever la terminologie « propagande »

Formulaire d'Evaluation qualitative : Enlever les doublons, ajouter 1 ligne horaires début / fin du concours pour chaque jour, ajouter 1 ligne pour « contrôle de boules effectué » et résultat dudit contrôle, ajout pour signaler la proximité de Service d'Urgence et de défibrillateur.

5. Bilan des nationaux 2015

Total de nationaux dans la période du 01/11/2014 au 31/10/2015 : 263

Nationaux annulés : 9 – Cas particulier BESSEGES N° 104 arrêté pour cause d'alerte météo soit 8 annulés avant organisation sur 263 = 3%

Total nationaux analysés : 245

Manque CR Délégué : 4 dont 3 concours jeunes soit 1,6%

Cas particulier du PUY-EN-VELAY (43) : pas de délégué. Celui initialement prévu s'est excusé et s'est fait remplacer par une personne refusée par l'organisateur. Finalement les résultats ont été récupérés par le siège.

IMPORTANT : il s'agit d'un International qui devrait être délégué à un membre du Comité Directeur. Il y en aura un en 2016.

CR établi sur « papier » : 9 soit 3,6%

Il devient impératif de recommander, en indiquant le chemin informatique, de prendre les modèles EXCEL sur le site FFPJP

Demander aux Ligues/CD de faire une formation de leurs délégués potentiels suite à celle programmée au Congrès de Janvier 2016 (voir par après).

Evaluations qualitatives manquantes : 13 soit 5,3%

Le GT Nationaux fera les relances en 2016

Critères récurrents : Manque appareil de contrôle de boules : 42 / Manque Défibrillateur : 35 / Absence de Secouristes : 23 / Carré d'Honneur non conforme : 11 / Jeux non conformes : 11

Autres anomalies :

- Non utilisation de « Gestion Concours » : 1 qui le fait avec un autre logiciel

- Absence de la « grille de classification des concours », les causes qui donnent lieu à l'obtention d'une grille E par défaut :

* Des organisateurs ne saisissent que les 16 équipes des 1/8

* Les CR établis sur « papiers »

- * Méconnaissance de la récupération de la grille dans Gestion Concours : ce point fera partie de la formation prévue et aussi de l'étude pour obtenir automatiquement la grille par le programme (Didier SCHMITT)

A signaler que les grilles obtenues par défaut donnent aussi une classification faussée des joueurs

Nous pouvons les retrouver par exploitation de tous les CR indiquant « grille par défaut »

6. Actions correctives

Un courrier sera remis aux Ligues, CD et organisateurs relevant leurs anomalies

Présentation de synthèse et de perspectives au Congrès de Janvier 2016 à Montluçon où est programmée une Formation, surtout pratique, en stand extérieur du Congrès tenu par MM. GUIGUE Jacques et LAFFORGUE Jean-Jacques à qui sont adressés de vifs remerciements.

En 2016, il est préférable d'avancer la MAJ des textes et formulaires au CN de septembre.

F. CNC :

1. Actualités CNC

Un hommage très émouvant a été rendu aux victimes du 13/11/15 le samedi matin de la Finale CNC de SAINT-YRIEIX (16). La vidéo peut être vue sur le site internet FFPJP.

La date de la Finale CNC + CNCF 2016 à Montluçon est fixée du 17 au 19/11/2016

2. Forfaits

- Forfait Général : GIVET (08) – CNC1-A – 1 mois avant le début du CNC – application des sanctions prévues soit 1 000 € d'amende et exclusion du CNC.

Suite au forfait général de Givet, il nous faudra repêcher le meilleur deuxième de CNC nous avons 3 équipes potentielles et la mieux classée à savoir GIEN avec 19 pts et un goal-average de + 80 va être contactée.

- Forfaits de dernière journée avec application des sanctions prévues (300 € amende et rétrogradation en CRC) pour : LAON (02) – CNC2-B et La Boule Cassée (67) – CNCF-G et Groupe R de Montluçon.

3. Bilan Sportif de la Saison

Un premier Bilan Sportif du CNC 2015 a été transmis depuis le siège FFPJP aux CD et Ligues.

4. Rassemblements Féminins de TOURS (37) et MONTLUCON (03)

Très bonnes organisations. Quelques remarques d'étonnement nous sont parvenues au sujet de la discipline assez stricte concernant la gestion du boulodrome de Tours (37).

5. CNC JEUNES

o Défaut d'inscription AUVERGNE

La Ligue Auvergne ne s'était pas inscrite au CNC Jeunes dans les délais, malgré les nombreux rappels. A notre grande surprise les inscriptions de leurs équipes sont arrivées avant la Finale CNC. Evidemment, elles n'ont pas pu être prises en compte puisque le CNC Jeunes est bloqué à 32 équipes. Suite à de nombreux échanges avec les CD, Clubs et parents concernés nous leur avons proposé que la Ligue Auvergne bénéficie d'une qualification d'office pour ces équipes l'an prochain, plus les vainqueurs du CRC 2016 soit 2 équipes / catégorie qui seront attribuées à la Ligue AUVERGNE.

o Finale CNC Jeunes de SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76)

Que du positif dans un climat très serein et convivial : que du bonheur !

Déroulement :

- Vendredi soir : fin 20:45 au lieu de la prévision à 19:30
- Samedi soir : fin à 21:30 au lieu de la prévision à 19:30 en raison du départage d'équipes à égalité par l'épreuve de tir
- Les matchs de classements ont été appréciés à la grande majorité.

- 62 terrains utilisés sur 68 parmi lesquels : 8 pour le combiné et 4 pour le tir des BM et 2 pour le tir des CJ. Ceci a été suffisant avec l'aide de 3 encadrants de la DTN + 1 ajouté sur place qui ont fait un excellent travail. La nécessité de passer à 6 encadrants se fait jour pour satisfaire aux ateliers.
- Arbitrage : Dominique Le Bots qui était l'arbitre principal demande 6 arbitres au total à l'avenir en raison aussi des ateliers.
 - o Le CNC Jeunes reste prévu à 32 équipes pour 2016 : le risque de dépassement des 16 / catégorie reste peu probable sinon il faudra trouver un boulodrome plus conséquent et le budget correspondant. Le Comité de Pilotage va lancer les inscriptions de suite.
 - o Finale de ST YRIEIX (16) – que du positif !

6. Rapports de délégués

Triplettes non jouées à la dernière journée à 3 matchs pour rentrer plus tôt: sans incidence sur les classements :

- CNC3-D : LIVAROT (14) et BLANGY (76)
- CNC2 –D Ste LIVRADE (47) : BASSENS (33) et Raphaël PARC (31)

Nous tenons à faire remarquer que, bien que nous comprenions les désirs de retour précoce le dimanche après un long déplacement, tout est suivi, et que ces clubs auraient mieux fait d'en parler au délégué officiel.

Décision : Avertissement aux 4 clubs concernés

Action corrective : nous ferons jouer à l'avenir les Tête-à-Tête du 3ème match la veille de sorte qu'on n'ait pas à jouer les triplettes le dimanche après-midi. Ce qui se fait déjà en Finale CNC.

Rapport de Mme NOBLE Viviane reçu par courrier postal le 16/11/2015 concernant le comportement « agressif » d'un joueur de CHATEAUROUX (36) sur le site de Nice. La déléguée demande un rappel de bon comportement à adresser par courrier au club concerné.

7. Montées / descentes CNC et CNC-Féminin

Les descentes figurent sur le site CNC et sont rappelées dans le Bilan Sportif envoyé à toutes les Ligues et CD.

Les enregistrements des montées de CRC vers CNC3 vont se faire courant ce mois par courrier aux Ligues.

CNC-Féminin :

Réponse a été donnée à un mail relatif au trop de descentes (24) justifiant le manque de potentiel en équipes féminines pour l'instant ; le rappel est qu'il s'agit d'un rassemblement national et non d'un championnat par division, et surtout le budget correspondant est à trouver.

Réponse donnée suite à une question posée sur la Finale de SAINT-YRIEIX, que nous faisons un tour de trop (le 3ème) et que nous pourrions qualifier pour la Finale et définir les descentes dès le 2^{ème} tour nous avons argumenté que :

- Le premier objectif est de faire jouer régulièrement les féminines.
- Les 1ers du classement sont les mêmes qu'après 2 tours et sont au nombre de 5 et donc 3 se sont qualifiés au rassemblement du 3^{ème} tour. Dans ces 3 équipes, il y a CANNES AERO SPORTS (06) qui a été fait Champion de France des clubs.

Constat : sans ce système CANNES n'aurait pas pu être champion !

8. Règlements

- Joueurs « brûlés » :

Question des joueurs qui changent d'une équipe à l'autre d'un même club dans une même division/ même groupe pour renforcer celle qui est en capacité de monter ou d'éviter une descente.

Décision : on appliquera la même règle que pour le changement de division à savoir 2 joueurs max sur la feuille de match ou interdiction de changer de division si le joueur a déjà fait 3 matchs dans la même équipe.

Rappel : les Ligues ne doivent pas modifier les règlements du CNC en général dans leurs RI respectifs, surtout par exemple celui des joueurs brûlés car les équipes en litige jouent sur l'un ou l'autre qui les favoriseraient pour une montée ou éviter une descente.

- Cas d'une équipe se présentant avec 5 joueurs : Le 5^{ème} joueur peut-il remplacer dans une des 2 doublettes ou dans la tripléte ?

Décision : non le 5^{ème} joueur ne peut pas remplacer car la possibilité d'effectuer 1 ou 2 remplacements ne peut se faire que si l'équipe comporte 7 ou 8 joueurs

Le 5^{ème} joueur peut même en théorie jouer seul à 3 boules dans la 3^{ème} doublette et idem pour la tripléte où les 2 joueurs peuvent jouer (2 boules chacun) en étant inscrits dans la 2^{ème} tripléte incomplète.

- Proposition d'un CD concernant le championnat des clubs (toutes divisions confondues) et l'arbitrage :

- Pourquoi n'accorderait-on pas, comme dans d'autres sports, la montée d'une équipe faisant le championnat des clubs à la seule condition que le club de ladite équipe possède un arbitre dans ses effectifs ?

- Décision : à étudier et pas seulement pour le CNC.

- Proposition d'un club de CNC1 pour le déroulement des journées de CNC : il serait primordial d'officialiser que les Tête-à-Tête de la 2^{ème} rencontre se déroulent le samedi soir lors des 2 premières journées afin que les clubs éloignés des sites puissent repartir le dimanche en début d'après - midi. Décision : OUI

- Concernant le 3^{ème} week-end, il nous semble aussi qu'il serait bien d'officialiser le départ de la 3^{ème} rencontre du dimanche à 8h avec enchaînement des 3 parties à la suite pour permettre aux équipes de partir plus tôt. Décision : OUI

- Ensuite il nous semble, sur le plan sportif afin d'éviter des « petits arrangements entre amis », nécessaire d'impliquer le maximum d'équipes jusqu'à la dernière rencontre et donc nous préconisons un petit changement au niveau des montées et descentes du CNC :

- CNC 1 > 2 groupes de 8 - les 2 premiers de chaque groupe jouent la finale à 4 et les 3 derniers descendent en CNC 2

- CNC 2 > 4 groupes de 8 - les 4 premiers de chaque groupe jouent la finale à 4 et les 4 seconds font un barrage dans un lieu neutre et ainsi deux clubs accèdent à la division supérieure, les 3 derniers descendent en CNC 3

- CNC 3 > 8 groupes de 8 - les 8 premiers de chaque groupe jouent la finale à 4 et les 8 seconds font un barrage dans un lieu neutre et ainsi 4 accèdent à la division supérieure, les 3 derniers descendent en CRC comme c'est le cas actuellement.

o **Conclusion**

Bonne idée sur le plan sportif d'autant que le nombre de descentes CNC3/CRC ne change pas.

Inconvénient : le tour de barrage est un tour supplémentaire et pose donc un problème de lieu et date, de disponibilité des équipes concernées et de coût pour ces mêmes équipes et aussi pour la FFPJP soit $12 \times 270 \text{€} = 3\,240 \text{€}$ supplémentaires à trouver.

Pour éviter les barrages nous pourrions aussi prendre les meilleurs des classements.

Décision : attendre la nouvelle configuration des régions en 2017.

Question : Une Féminine ayant évolué en CRC-Féminin terminé peut-elle jouer ensuite en CDC ou CRC « hommes » ?

Décision : Non, parce que le CNC est ouvert aux féminines et s'applique donc la règle des « joueurs brûlés ».

9. Préparation de la saison 2016 CNC

La cessation du club de LAON et l'exclusion de Givet font qu'au moment il reste 110 clubs ce qui ouvre 2 accessions de plus en CNC3 soit 3 au prorata comme chaque année + les 2 complémentaires = 5 de plus que les 21 champions CRC.

En priorité : ces équipes reviendront aux Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon et s'il reste de la place à Aquitaine et Ile-de-France.

10. CNC Jeu Provençal (JP)

CD84 : 18 clubs participants répartis en groupes de 4 ou 5 où chaque groupe évolue sur 1 site le dimanche car le CDC Pétanque a lieu le samedi.

Les autres CD potentiels dans le sud sont : 30 – 33 – 24 – 31 – 82 – 13 – 06 – 04 Etc....

Nous allons lancer une enquête de participation auprès de tous les CD.

Rappel de la prévision d'évolution :

- 2016 : CDC-JP/ 2017 : CRC-JP / 2018 : CNC-JP

Composition des équipes, parties et ordre :

Equipe de 5 (4+1 remplaçant) avec 1 capitaine joueur

Doublettes à 11 pts limité à 2 :00 et 1 mène supplémentaire si égalité.

1 Triplette + 1 Individuel simultanés à 11 pts ou 2 :30 + 1 mène supplémentaire si égalité.

Déroulement prévu en CD 84 : Groupes de 4 soit 2 matchs / groupe soit 4 terrains soit 5 heures de temps de jeu (14h à 19h).

Pour 16 équipes = 16 jeux au même endroit.

Décision : Les frais d'inscriptions en CNC-JP de 10 à 20€ doivent être enlevés du règlement.

11. Valorisation du CNC

Les affiches des Finales et Affiche des 10 ans nous sont offertes gratuitement.

Diplômes CDC, CRC et CNC Champions de France.

Projet : En cas de fonds disponibles ou de partenariat éventuel : une diffusion TV en différé demandée par L'Equipe 21 est souhaitée.

12. Travaux de Planification 2016

Bilan financier CNC 2015 et versement des indemnités à remettre au Trésorier Général

- Inscriptions : CRC/CNC3 + CNC-F + CNC Jeunes
- MAJ des Règlements
- Préparation de la présentation CNC au Congrès de Montluçon

13. Dates CNC 2017

- 07-08/10/2017 – journée 1
- 21-22/10/2017 – journée 2
- 27-29/10/2017 – Finale CNC Jeunes (vacances scolaires)
- 04-05/11/2017 – journée 3 + Rassemblements Féminins
- 17-19/11/2017 – Finales CNC + CNC-F

G. C.E.P

Confédération Européenne de Pétanque (CEP)

- Congrès d'ALBENA (Bulgarie)

Les cotisations des fédérations ont été relevées de la façon suivante :

- Affiliation : 1 800€
- Cotisation Coupe d'Europe : 1 900€
- Championnats d'Europe – Nouveautés

Espoirs Masculin + Féminin : passe tous les ans sous forme de championnat triplette (il n'y aura donc plus de qualifications) avec la date prévue du 30 septembre au 1er octobre 2016 à Torrelavega en ESPAGNE

Création du Tête-à-Tête Masculin + Féminin : la France est candidate pour l'organisation à NIMES (30) en 2016. La période est à choisir de préférence dans la période septembre / octobre après les Espoirs.

Prévision :

- Hommes : +/- 30 nations
 - Femmes : +/- 25 nations
 - Besoin en terrains max : 30
 - Formule sur 3 jours en commençant le vendredi après-midi sur 5 tours en SWISSYSTEM puis ¼ finales en concours A (Championnat) et B (Coupe des Nations), 1/ 2 et finale.
- Candidatures d'organisations et dates confirmées pour les années suivantes :
- Championnat d'Europe Triplette Masculin ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76) – 22-24 septembre 2017
 - Championnat d'Europe Triplette Féminin PALAVAS-LES-FLOTS (34) - 28-30 septembre 2018

IX. DISCIPLINE

➤ Commission Fédérale :

De nombreux dossiers nous parviennent en appel avec de gros vices de forme : absence de dossier d'instruction quand c'est obligatoire, absence de confirmation par le Président départemental d'une décision de jury,....

Si jusqu'à présent la Commission Nationale a fait preuve d'une certaine compréhension, ce type de dossier sera dorénavant annulé et fera donc l'objet d'une relaxe pure et simple.

L'outil informatique préparé par J.P CARTIER est toujours en cours de test et sera présenté au Congrès de Montluçon.

- Remise de peine : la demande formulée par M. AMADOR José (11) a été refusée.
- Commission fédérale : 3 dossiers en cours : National de Vaulx en Velin, National de Saintes et Mondial de Millau

X. DTN :

1. Haut-Niveau :

- COUPE DES CONFEDERATIONS EN NOUVELLE CALEDONIE : grande satisfaction avec la victoire de MM. Henri Lacroix, Michel LOY, Philippe SUCHAUD et Bruno Le BOURSICAUD - Bruno Le BOURSICAUD a remporté la compétition du tir de précision. Il est vraiment dommage que tous les continents ne jouent pas le jeu pour venir à cette compétition dont l'objectif est de regrouper les meilleures nations.

- CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES à BANGKOK : les Français ont réalisé l'exploit de remporter le titre de champions du monde Jeunes en Thaïlande (Bangkok), sur les terres des tenants du titre. Equipe de France : Vincent AZEVEDO – Dylan DJOUKITCH - Joseph MOLINAS – David DOERR.

Après une première journée laborieuse, les joueurs français ont réalisé des parties d'un excellent niveau leur permettant de battre les deux équipes Thaïlandaises avant de s'imposer contre Madagascar en Finale. Une belle récompense après leur double victoire lors des derniers championnats d'Europe jeunes à Bassens la saison dernière.

Dans l'épreuve de tir de précision, Tyson MOLINAS s'est incliné en quart de finale face à Pasom THITIPONG (Thaïlande). Champion du monde : Ratianarison JUDICHAELI (Madagascar).

- CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS en HOLLANDE: deux équipes de France disputaient les Championnats d'Europe Espoirs Féminins et Masculins à Nieuwegein (Pays-Bas). Les Françaises ont réalisé un parcours remarquable avec une équipe alliant expérience et jeunesse. Elles ont ainsi conservé le titre déjà conquis par la France en 2013.

Equipe de France Espoirs Féminines : Alison Rodriguez – Audrey BANDIERA – Anaïs LAPOUTGE – Cindy PEYROT.

Déception chez les Espoirs Masculins qui n'ont pas réussi comme leurs compatriotes féminines à prendre le dessus sur leurs adversaires et à se qualifier pour les phases finales. S'il est vrai qu'ils sont tombés dans une poule qui regroupait les 4 demi-finalistes de la précédente édition,

nos jeunes n'ont pas su exprimer le talent qu'ils avaient proposé tout au long de la saison. Dommage !

- CHAMPIONNATS DU MONDE FEMININ à BANGKOK : l'équipe de France a eu une phase qualificative difficile sur des terrains extrêmement contraignants. Lors des quarts de finale contre la Thaïlande 2, l'équipe de France a eu de bonnes réactions qui n'ont pas été récompensées à cause de quelques coups de malchance, très pénalisants alors que les oppositions sont très serrées. Il aurait fallu augmenter le niveau de jeu pour se mettre à l'abri. Dommage car nous avons les moyens d'au moins monter sur le podium.

Dans le tir de précision, Audrey BANDIERA a fait un excellent parcours jusqu'en demi-finale en égalant le RECORD DU MONDE de la spécialité, détenu par Angélique Papon depuis 2006 à Grenoble. Ensuite elle a complètement manqué sa demi-finale contre la Cambodgienne, championne en titre et future vainqueur de cette compétition.

2. Liste des Sportifs de Haut-Niveau :

Les nouvelles listes de Haut Niveau ont été validées à partir du 1^{er} novembre 2015. Conformément aux directives fédérales, tous les athlètes n'ayant pas fait l'ensemble de leur suivi médical réglementaire ont été retirés de la liste. M. DARODES a été maintenu par erreur croyant qu'il terminerait à temps ses derniers examens. Comme il ne les a pas faits, il sera retiré.

3. Masters de Pétanque :

Le Comité Directeur a validé la présence d'une équipe de France pour l'édition 2016. Ceci servira à la préparation des prochains championnats du Monde dont nous ne connaissons encore ni le lieu ni la date.

4. Politique de développement :

• Ecoles de Pétanque :

La labellisation des écoles de pétanque est en cours. Séverine Maillet échange avec les comités et les ligues pour bien identifier et classer nos structures d'accueil pour les jeunes. Nous constatons une augmentation des écoles 3 étoiles. Il a été relevé de nombreuses disparitions d'écoles, supérieures au nombre de créations.

Les banderoles et diplômes seront distribués aux comités lors du Congrès Fédéral en janvier. Pour les nouvelles écoles 3 étoiles, un kit de Pétanque sera aussi offert lors de l'Assemblée Générale à Montluçon.

• Carnet de Bord :

Les carnets de bord des structures déconcentrées rentrent progressivement. L'échéance finale est prévue à la fin du mois de novembre. La synthèse de tous les tableaux sur les années 2014 et 2015 sera envoyée et les grandes tendances seront exposées à la prochaine AG de la FFPJP en janvier.

• Partenariat avec le milieu scolaire :

Les premiers contacts avec l'UNSS sont très intéressants. La première réunion de la Commission Mixte Nationale a permis la rédaction de la fiche sport Pétanque qui sera mis à disposition de tous les professeurs de sports. Nous avons défini le contenu des compétitions sportives pour les collèges et les lycées. Il semble acquis que le premier championnat de France UNSS de Pétanque puisse s'organiser dès 2016 sûrement en juin et vraisemblablement sur Nice. Nous discutons aussi pour introduire la Pétanque dans leur compétition internationale UNSS « les Gymnasiades », organisée en Turquie en septembre 2016. Des démarches sont en cours avec la Fédération Turque de Pétanque, très dynamique.

Les échanges avec l'USEP continuent pour la rédaction de divers documents. La récente commission mixte nationale a permis de faire un bilan de cette première année de collaboration et de prévoir les prochains projets.

La convention tripartite (Inspection Académique-USEP-CD) dans le comité de la Drôme a été concrétisée le mardi 24 novembre lors de l'AG de l'U.S.E.P 26. Le délégué USEP du Gard nous a mis

en contact avec les Conseillers Pédagogiques Départementaux de l'Inspection Académique qui reviendront vers nous en 2016.

- Plan Citoyen sport : Suite à un dossier ambitieux déposé au Ministère, ce dernier a attribué une subvention de 25 000 € qui servira aux actions dans le domaine scolaire et pénitentiaire. Il faudra donc définir les nouveaux contours des deux projets. Cette discussion interviendra lors de la prochaine réunion de la DTN.

- **Convention FFPJP – MINISTERE DE LA JUSTICE**

Lors de ce Comité Directeur, une réception a été organisée avec le Directeur régional de l'administration pénitentiaire, M. Sabry BELDJILALI, responsable des Sports pour l'administration pénitentiaire, M. Roger BOSCO, notre chargé de mission pour les actions avec les prisons. A l'initiative de M. Beldjilali et en collaboration avec M. Bosco, la pétanque a pris une place importante dans les activités pour les détenus. Le Président de la F.F.P.J.P. Alain CANTARUTTI a signé avec le Directeur Régional la convention nationale qui sera envoyée à Madame Isabelle GORCE, Directrice de l'administration pénitentiaire. Cet accord permettra la déclinaison sur le territoire. Un projet en Corse est en cours de concrétisation.

5. Quotas des équipes aux Championnats de France : le tableau prévisionnel sera envoyé prochainement tenant compte des demandes formulées. Les réponses devront intervenir en amont de l'AG pour que les quotas soient définitivement arrêtés en ce début de saison.

6. Formation et Professionnalisation

- Formation :

L'examen BF 2 vient de se dérouler : sur les 48 candidats répartis sur 3 sites, 41 ont été reçus.

A noter que certains ont eu de très bonnes notes ce qui est très encourageant. Les résultats ont été communiqués à l'ensemble des Comités et Ligues et une copie des cartes et diplômes leur a été scannée. Les originaux ont été envoyés directement aux candidats.

La formation à l'UC1 et UC2 du Diplôme d'Etat est en cours au CREPS d'AIX pour les UC1 et UC2 avec une certification prévue le 23 mai 2016. Le rattrapage pour l'ensemble des UC sera organisé ultérieurement.

Une réunion de travail est planifiée en décembre au Ministère des Sports avec Yannick RENOUX et les responsables de la formation du Sport-Boules pour réfléchir à l'opportunité de la mise en place en commun d'un Brevet Professionnel Animateur de Sports de Boules.

Des réunions de travail ont été mises en place pour construire le nouveau plan de formation fédérale que nous devons rendre au Ministère pour la signature de la prochaine convention.

Un travail de restructuration des contenus et des méthodes de formation est en cours pour donner des nouveaux formats pour la prochaine mandature en 2017.

- **Projet de professionnalisation :**

Après avoir reçu l'aval de la commission des finances sur les principes et sur son financement le projet de professionnalisation a été aussi validé par le Comité Directeur. Ce projet prévoit la création et la pérennisation de 10 emplois jusqu'au 31 décembre 2024. Ces embauches de cadres techniques seront réparties sur tout le territoire en fonction des volontés des élus des structures fédérales déconcentrées. Leurs missions principales seraient de mettre en œuvre la politique de développement fédéral. Son opération pourrait débiter après les prochaines élections fédérales et après la mise au budget de la FFPJP au 1^{er} janvier 2017. Ce projet tient compte de l'augmentation du prix de la licence (cf. supra III. FINANCE) et la prise en compte de subventions dégressives des diverses institutions partenaires.

XI. RECOMPENSES :

1. CHANCELLERIE

L'attribution des récompenses fédérales est la suivante :

- Médaille d'OR : Alain FORETNEGRE (19), Yvan EPAILLARD (49), Mireille NOEL (14), Michel ROBERT (55), Francis GARRIGUE.

- Mérite National : BRUNET Yves (21), GAUD René (84), GRAMONDI Christian (13), GUITTARD Gérard (15), LEPLAT Serge (Bourgogne), LAVET André, ROSELLO Michelle, ROUGEY André (70) et HOFFMAN Paul (Alsace) ;

- But d'Or : Raymond CASTANT (Rhône-Alpes), DARFEUILLE Pascal (23), DESSAY Patrick (41), GAILLARD Régis (36), Alain GARCES (Ligue Midi-Pyrénées), Annie PESQUIDOUX (32), Denis HENRY (Ardennes), Jean-Noël VENON (Ligue de Bretagne).

2. PRIX

- Le prix Bernard DUC remis lors du congrès aux mairies ayant œuvré toute l'année pour nos disciplines a été attribué à NEVERS.

- Le Prix Kiki AUSSARETTES destiné aux journalistes n'a pas été attribué pour cette année.

XII. CONGRES FEDERAL :

Il se tiendra le 08 et 09 janvier 2016 à Montluçon.

L'ordre du jour sera diffusé prochainement tenant compte des décisions suivantes :

- Vendredi après-midi : partie administrative ordinaire vote sur la modification des statuts fédéraux, rapport des commissions, etc.
- Samedi matin : D.T.N et vote du Budget prévisionnel
- Samedi après-midi : suite de l'ordre du jour.

La réunion du Comité Directeur Fédéral aura lieu le jeudi à 17 heures.

Des stands de formation pratique seront mis en place :

- sur l'utilisation des formulaires utiles aux délégués des Concours Nationaux
- sur le nouveau programme informatique de gestion disciplinaire.

Le Conseil d'administration de la SAOS se tiendra le jeudi vers 14H30 et l'Assemblée Générale annuelle le vendredi matin comme d'habitude à 10H00.

XIII. DIVERS

- RELATIONS CONTRACTUELLES FFPJP/SAOS – DUVARRY DEVELOPPEMENT :

Nos avocats du cabinet DE GAULLE FLEURANCE ET ASSOCIES, Maîtres Stéphanie RENAULT, Rhadamès KILLY et Jean-François VILLOTTE ont travaillé et nous avons transmis au T.G.I. de Marseille les conclusions pour le référé prévu le 06 novembre 2015.

La veille du référé, le 05 novembre 2015, le Conseil de la SARL DUVARRY Développement a transmis les conclusions de son client avec un nombre important de pages. Devant cet état de fait et le caractère tardif des conclusions, nos avocats ont demandé le report de ce référé.

A l'audience, le Président du Tribunal de Grande Instance de Marseille a décidé du renvoi de l'affaire à l'audience du 30 novembre 2015.

Une précision dans son référé initial, la SARL *Duvarry Développement* demandait l'exécution forcée des contrats conclus, sous astreinte.

Aujourd'hui parce que les contrats sont résiliés, cette société demande une provision sur un préjudice subi à hauteur de 250 000 € sans communiquer le moindre justificatif parmi les 60 pièces qui sont communiquées.

Or l'administration de la preuve dans tout procès civil est régie par le principe « Nul ne peut se constituer de preuve à soi-même ». Donc les tableaux fournis par la partie adverse n'ont aucune force probante.

S'il y avait une condamnation, elle serait immédiatement exécutoire malgré un appel. L'appel interviendrait après le paiement.

- Salariés siège : un salarié a formulé une demande de délocalisation de travail d'une journée par semaine à son domicile. Cette personne effectue 31 h.30 sur 4 jours. Un avis défavorable a été émis par le Comité Directeur.

- Masters de Pétanque et Trophée des Villes : conformément au Code du Sport, le Comité Directeur a accepté de reconduire l'agrément des Masters de Pétanque et du Trophée des Villes pour les années 2017, 2018 et 2019.

- PETANK EVENTS : Cette société propose des tournois d'exhibitions à plusieurs villes avec la présence de plusieurs Champions du Monde. A ce jour, la F.F.P.J.P n'a reçu aucune demande officielle d'agrément de manifestation.

Il a été rappelé que les joueurs qui y participeraient pourraient, à défaut d'agrément fédéral, être suspendus disciplinairement.

- NILUPROD : Cette société qui filme, sur le territoire du Languedoc-Roussillon, certaines compétitions, demande un lien sur le site de la F.F.P.J.P. Le lien existe sur le site concerné du Comité du Gard.

- Magazine SPORTMAG : Une demande de partenariat nous a été transmise afin de proposer avec la licence, l'abonnement au magazine. Le Comité Directeur n'a pas accepté pour l'instant cette proposition.

- Loir et Cher : Suite au courrier reçu, il a été rappelé que les Championnats de France Triplette Féminin et Triplette Promotion sont désormais séparés, à deux dates différentes afin que les féminines puissent participer aux deux Championnats. Il doit donc en être de même pour les Championnats Départementaux et de Ligue.

- M. Alain RZEPKA : nécessité de rappeler interdiction du port des blue-jeans.

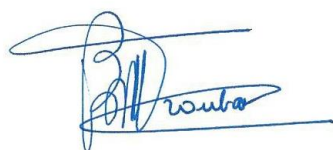
XIV. PROCHAINES REUNIONS

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| Comité Directeur et Conseil National | : 26 au 28 février 2016 |
| Comité Directeur | : 7 et 8 mai 2016 |
| Comité Directeur et Conseil National | : 23 au 25 septembre 2016 |
| Comité Directeur | : 26 et 27 novembre 2016. |

(La séance est levée à 12 heures 30)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P



B. TROUBAT



A. CANTARUTTI